

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET COURRIEL

Le 5 juillet 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec),  
H4Z 1A2

**Objet : R-4163-2021 ROÉÉ – Demande de révision de la décision D-2021-072  
rendue dans le dossier R-4150-2021 — DÉPÔT DE LA DEMANDE EN  
RÉVISION DE LA DÉCISION D-2021-072 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
n/d : 1001-138

---

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) soumet à la Régie sa Demande en révision de la décision D-2021-072 rendue le 3 juin dernier dans le dossier R-4150-2021.

Le ROÉÉ joint également à ladite demande, le paiement des frais conformément à l'article 2 du *Règlement sur les frais payables à la Régie de l'énergie*, ainsi que la déclaration sous serment de M. Jean-Pierre-Finet et la liste des pièces au soutien de la demande.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Paiement des frais de dépôt de la Demande en révision du ROÉÉ,  
Déclaration sous serment de l'analyste M. Jean-Pierre  
Liste des pièces au soutien de la demande de révision du ROÉÉ

cc. (par courriel) :

Me Philip Thibodeau, Énergir  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Bertrand Schepper, analyste  
Jean-Pierre Finet, analyste  
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROÉÉ